

Contrat de garde Seren'Dog



Le contrat de garde est signé entre le propriétaire du ou des chien(s) et Seren'Dog. Les engagements sont effectifs durant toute la durée du contrat.

Protocole d'accord entre les soussigné(e)s :

Mr/Mme.....
propriétaire de
demeurant à
Téléphone :

et

Seren'Dog, dogsitter,
demeurant au **3 rue du four, 34980, Montferrier sur Lez**,
Téléphone : **07.70.11.65.77**

Article 1 - Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet la garde du ou des chien(s) du propriétaire nommé ci-dessus, par le dogsitter Seren'Dog à son domicile.

Seren'Dog s'engage à respecter les besoins physiologiques, physiques, énergétiques et psychologiques du ou des chien(s) durant toute la durée de la garde.

Le propriétaire sollicite Seren'Dog à compter du..... jusqu'au.....

Article 2 - Le ou les chien(s) concerné(s)

Seren'Dog devra prendre soin du ou des chien(s) nommés ci-après :

-
 - Vaccins à jour
 - À jour des traitements antiparasitaires

-
 - Vaccins à jour
 - À jour des traitements antiparasitaires

Article 3 - Durée du contrat

Ce présent contrat est conclu pour une période déterminée :

Il commence dès sa signature à la réservation et se termine à la fin de la période de garde.

Le contrat débute le et prend fin le.....

Article 4 - Lieu d'exécution de la prestation

Le lieu d'exécution de la prestation est fixé au domicile de Seren'Dog, à l'adresse suivante :

3 rue du four, 34980, Montferrier sur Lez

Article 5 - Détails et tarif des prestations

Seren'Dog s'engage à prendre soin du ou des chien(s) confiés par le propriétaire, à le(s) nourrir, assurer leur propreté et à leur apporter tous les soins nécessaires à leur bien-être.

Si le propriétaire souhaite ajouter des options, les indiquer ci-dessous :

- Intervention de Géraldine Deswarte Ostéopathe animalier
- Seren'Dog récupère le ou les chien(s) au domicile du propriétaire
- Seren'Dog ramène le ou les chien(s) au domicile du propriétaire

La garde s'effectue contre facturation à raison de :

23€ par jour,

18€ par chien supplémentaire,

0,70€ par Km pour l'option où Seren'Dog doit venir récupérer et / ou ramener le ou les chien(s) au domicile du propriétaire

60€ pour l'option ostéopathe animalier à régler le jour de dépôt du ou des chiens.

Les tarifs mentionnés sur le présent contrat s'entendent net de TVA en euros (TVA non applicable - article 293B du CGI).

Le montant total à régler se compose du prix de base, plus éventuelles options payantes.

Il n'y a aucun frais de gestion ni de dossier.

La nourriture, les friandises ainsi que les fournitures (panier, couverture, harnais, collier, laisse, longe, gamelle,...) du ou des chiens sont à la charge du propriétaire.

La quantité et l'heure de distribution de la nourriture sont communiqués par le propriétaire à Seren'Dog.

Article 6 - En cas d'urgence vétérinaire

Seren'Dog est habilité à conduire l'animal malade auprès du vétérinaire recommandé par le propriétaire de l'animal ou auprès du vétérinaire le plus proche en cas d'urgence vitale. Seren'Dog est donc habilité à engager les frais vétérinaires qu'il estimera nécessaire pour la bonne santé et la sauvegarde de l'animal.

Les frais vétérinaires et médicaux seront intégralement remboursés à Seren'Dog par le propriétaire de l'animal.

Le propriétaire déclare être joignable au numéro de téléphone indiqué ci-dessus durant toute la période de la garde. Seren'Dog devra obtenir un accord téléphonique ainsi qu'un accord écrit avant d'engager tout frais médicaux.

Exception faite d'un danger grave encouru par le chien, nécessitant une intervention médicale immédiate. Le propriétaire du ou des chiens s'engage au remboursement des frais médicaux engagés par Seren'Dog.

Si le propriétaire n'est pas joignable durant la période de garde, il confie alors la décision à :

Nom Prénom :

joignable téléphoniquement au :

Seren'Dog devra alors obtenir un accord téléphonique ainsi qu'un accord écrit de cette dernière avant d'engager tout frais médicaux.**Exception faite d'un danger grave encouru par le chien, nécessitant une intervention médicale immédiate.** Le propriétaire du ou des chiens s'engage au remboursement des frais médicaux engagés par Seren'Dog.

Article 7 - Contrat et facturation

Le suivi du protocole de garde délivré par Seren'Dog lors du premier contact est gratuit et n'engage aucune des parties.

Seren'Dog se réserve le droit de refuser une garde sans avoir à en donner les raisons.

Le contrat prendra effet dès sa signature à la réservation des dates de garde.

En cas d'annulation de la garde émanant du propriétaire moins de 2 semaines avant la garde, cette dernière sera entièrement facturée.

Un séjour raccourci à l'initiative des propriétaires, pendant la période de garde, sera intégralement dû.

Article 8 - Responsabilités

Seren'Dog ne peut être tenue responsable de tout dommage causés par l'animal à un tiers et à ses biens.

En cas de dégradation du domicile de Seren'Dog lors de la garde par le ou les chiens gardé(s) un dédommagement pour tout matériel dont la valeur est supérieur à un montant de 70€ sera à verser par le propriétaire à Seren'Dog. Seren'Dog ne peut être tenu responsable en cas de fugue du à un mauvais matériel (harnais ou collier trop grand, harnais, collier, laisse ou longe cassé,...) fourni par le propriétaire.

Seren'Dog s'engage à respecter scrupuleusement le détail des prestations et à veiller au bien-être de l'animal.

Toutefois, Seren'Dog ne pourra être tenu responsable en cas de maladie ou de décès accidentel pendant la durée du contrat.

Le propriétaire s'engage à informer Seren'Dog de l'état de santé du ou des chien(s) à la signature du contrat.

Seren'Dog s'engage à ne pas transmettre les coordonnées du propriétaire à un tiers.

Ces données seront conservées par l'entreprise uniquement dans un but de gestion des contrats et pourront être communiqués à la Direction Départementale de la Protection de la Population sur sa demande.

Le présent contrat n'est valable que pour les parties mentionnées, et est soumis au droit du pays où la garde se réalise.

Fait le..... à

Signature du propriétaire
précédé de la mention "lu et approuvé" :

Signature de Seren'Dog :